

## Protocole sanitaire à partir du 22 juin

### ORGANISATEUR

- **Règles sanitaires :**

-Recommander et mettre à disposition des masques, gants, gel hydroalcoolique pour les officiels de compétition et équipe organisatrice

-Affichage du panneau SHF sur le site avec mesures sanitaires et règles de distanciation sociale dès l'entrée sur le site et sur tous les points importants du site (accueil, jury, paddock, sanitaires, douche des chevaux, boxes, restauration...)

-Prévoir un point d'eau extérieur avec savon et/ou un point de mise à disposition de gel hydro alcoolique sur les espaces de restauration, douche des chevaux et sanitaires.

-Continuer de désinfecter régulièrement les sanitaires.

**-Recommander très fortement le port du masque dans les zones de rencontre, et à chaque fois qu'une distance de plus de 1,5m entre les personnes ne pourra pas être respectée.**

-Privilégier les moyens de communication dématérialisés.

- **Jury :**

-Limiter les contacts avec le jury et les officiels de compétition en privilégiant l'envoi d'information par des moyens dématérialisés (exemple : changement d'épreuve, de cheval ou de cavalier)

- **Paddock :**

-Les commissaires au paddock devront veiller à limiter le nombre de chevaux présents au paddock simultanément afin de respecter au maximum la distanciation sociale.

-Les obstacles au paddock ne devront pas, dans la mesure du possible, être montés côte à côte. Ils devront être espacés afin de permettre de respecter au mieux la distanciation sociale aux abords des obstacles du paddock.

-Pour les chevaux au contrôle, pour tout ce qui est contrôle de vaccination, privilégier l'envoi d'une copie du livret par des moyens dématérialisés afin de limiter les contacts. Pour la puce demander à l'organisateur d'envoyer la liste avec les numéros de puce.

- **Parking :**

-Privilégier une distance entre les véhicules afin de limiter la proximité entre les personnes.

- **Restauration :**

-Respecter les règles sanitaires afférentes à la restauration